



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

LE DENIER

DE

SAINT-PIERRE

PAR MGR DE SÉGUR.

TRENTE-DEUXIÈME ÉDITION

PRIX : 5 CENTIMES



PARIS

LIBRAIRIE DE PROPAGANDE

HATON, ÉDITEUR

33, RUE BONAPARTE, 33

Beaucoup de personnes donneraient au Denier de Saint-Pierre si elles en comprenaient l'importance. Pour faciliter à tous l'intelligence de cette grande Œuvre de foi, j'ai réuni en ces quelques pages les pensées qui m'ont paru le plus propres à atteindre ce but. Je prie l'Apôtre saint Pierre de féconder cette humble notice entre les mains des prêtres zélés et des personnes pieuses qui croiront pouvoir s'en servir pour assister plus efficacement le Souverain-Pontife.

CET OPUSCULE SE VEND

5 centimes l'Exemplaire. — 50 centimes la Douzaine
3 francs 75 le Cent, pris à Paris.

LE DENIER DE SAINT-PIERRE

I

Qu'est-ce que le Denier de Saint-Pierre?

On appelle ainsi une offrande faite au Pape par les catholiques, dans certains moments de crise où le Chef de l'Église a besoin d'argent.

C'est un *denier*, c'est à dire une très-petite aumône qui est à la portée de tout le monde, des chrétiens les plus pauvres, des petits enfants, des ouvriers, des villageois, des servantes, en un mot des pauvres gens. Les riches sont conviés aussi au Denier de Saint-Pierre; mais les pauvres, loin d'en être exclus, sont les premiers invités à participer à cette grande Œuvre catholique.

Ce denier, cette petite aumône, s'appelle Denier de Saint-Pierre, parce que nous l'offrons au Pape, successeur de saint Pierre, lequel a été choisi par DIEU lui-même pour être le Chef visible de l'Église et le

Pasteur suprême de tous les chrétiens. L'autorité religieuse de saint Pierre passe depuis dix-neuf siècles de Pape en Pape, sans rien perdre de sa puissance ; le Souverain-Pontife Pie IX, deux cent cinquante-huitième successeur de saint Pierre, est l'héritier des promesses de JÉSUS-CHRIST, le dépositaire infailible de la vraie foi, l'Évêque du monde entier, le souverain Pasteur des Évêques et des fidèles, des princes et des peuples, et c'est à lui, comme successeur de Pierre, que s'adresse la grande parole de l'Évangile : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église. »

Ainsi le Denier de Saint-Pierre est une offrande catholique destinée au Pape, et à laquelle tous les chrétiens du monde entier, sont appelés à contribuer, chacun selon son pouvoir et sa bonne volonté.

II

Caractère exclusivement religieux du Denier de Saint-Pierre.

Les journaux hostiles à la Religion, sachant le grand bien que produit le Denier de Saint-Pierre, voudraient faire croire que cette collecte a un caractère politique. C'est là un grossier mensonge. Le Denier de Saint Pierre est une aumône exclusivement catholique, étrangère à tous les partis, à toutes les opinions politiques. En assistant le Pape, nous assistons l'Église, dont le Pape est le Chef et le Pasteur ; et notre but unique est de sauvegarder son indépendance spiri-

tuelle en lui donnant les moyens de conserver son indépendance temporelle.

Le Denier de Saint-Pierre est un acte de foi autant qu'un acte d'amour filial. La foi seule nous l'inspire ; la foi seule l'exécute. Je puis ajouter que la foi seule en profite, et que c'est dans un grand sentiment de foi que le Vicaire de JÉSUS-CHRIST demande cette sainte aumône et la reçoit de la main de ses enfants.

Ce qui prouve bien que le Denier de Saint-Pierre est un acte uniquement religieux, c'est que les bons chrétiens seuls y participent, et qu'il est très-rare de voir un homme indifférent en religion, non-seulement donner à cette quête, mais même la comprendre. Comment, en effet, un mauvais fils pourrait-il comprendre et surtout imiter le dévouement qui porte ses frères à se priver, à se dépouiller pour subvenir aux besoins de leur père?

III

Pourquoi le Pape a besoin d'argent.

Le Pape a besoin d'argent pour l'administration générale de l'Église catholique, qui est fort considérable, et ensuite pour le gouvernement de son domaine temporel, lequel a pour but unique de sauvegarder la pleine indépendance de son ministère spirituel.

L'Église est, il est vrai, une société religieuse et spirituelle ; mais cette société existe sur la terre, agit et se développe sur la terre, a besoin de moyens hu-

maines pour se propager, pour subsister, pour se défendre. Le gouvernement de l'Église, dont le Pape est chargé par l'ordre même de DIEU, embrasse les cinq parties du monde ; il a son centre à Rome autour du Pape et se divise en huit ou dix branches principales qui correspondent aux divers besoins de la chrétienté. Chacune de ses branches forme ce que l'on appelle une *Congrégation Romaine*, parce que chacune se compose d'une réunion, d'une agrégation de Cardinaux, de Prélats et de savants ecclésiastiques habitués aux affaires. Ainsi, la Congrégation de la Propagande est chargée de tout ce qui concerne les Missions et l'extension de la foi dans les pays infidèles ; la Congrégation du Saint-Office, de juger les questions de doctrine, afin de conserver la foi catholique pure et intacte ; la Congrégation de la Sacrée-Pénitencerie, de résoudre tous les cas de conscience et de diriger les confesseurs ; la Congrégation des Rites, de régler tout ce qui concerne le culte divin, etc. Les Congrégations Romaines résument ainsi l'administration universelle de l'Église, et l'on comprendra facilement que, pour une direction pareille, il faille beaucoup d'hommes et de grandes dépenses.

Joignez à cela les frais multipliés qu'entraîne pour le Pape la nécessité de maintenir dans un état florissant l'État pontifical et l'Église de Rome, l'Église Mère et Maitresse de toutes les autres, la Ville sainte, qui appartient à tous les catholiques du monde, et dont la première gloire a toujours été de réunir en son sein des institutions de charité, de zèle apostolique, de bienfaisance, des lieux de prières, des asiles

de sanctification plus nombreux et plus puissants que partout ailleurs.

Dans les temps ordinaires, les revenus de l'État pontifical servaient à couvrir ces dépenses religieuses, en même temps que celles de l'État; mais chacun sait que depuis quelques années, le Pape est privé de presque tous ses revenus. Il s'est même vu forcé, pour soulager la misère des pauvres de Rome, de mettre en loterie les objets d'art que lui avait donnés la piété des princes et des fidèles. Par suite des spoliations dont il est la victime, il a chaque année un déficit d'environ trente millions.

Le Pape a donc besoin du concours de ses enfants pour suppléer à ce qui lui manque, et bien qu'il ne soit pas nécessaire de couvrir entièrement toutes ses dépenses, du moins faut-il que le Saint-Père reçoive de l'Église ce qui lui est indispensable.

IV

A quoi sont employées les aumônes du Denier de Saint-Pierre.

A soutenir le Pape et à le maintenir dans la majesté sainte due à son rang suprême; à soutenir le Sacré-Collège des Cardinaux, qui sont les ministres du Pape et ses premiers auxiliaires dans le gouvernement universel de l'Église et dans le gouvernement particulier de l'État pontifical; à maintenir dans des conditions convenables et respectées tous les ecclésiastiques qui

composent les Congrégations Romaines et travaillent assidûment à la gloire de Dieu et au salut des âmes; à donner au Souverain-Pontife le moyen d'avoir des Nonces ou représentants auprès de tous les Souverains du monde, afin de pouvoir connaître les besoins religieux des diverses Eglises et des contrées les plus lointaines; à faire prospérer et fleurir les missions, à combattre l'hérésie et le schisme, à soutenir partout l'honneur du nom catholique; à gouverner dignement les Etats de l'Église et à payer exactement les intérêts de la dette publique, que les révolutions successives ont rendue fort lourde.

Pour tout cela il faut des ressources et beaucoup de ressources; l'argent, je le sais, ne suffit pas; il faut surtout du zèle. Mais l'argent est indispensable aussi; car il est au zèle ce que le corps est à l'âme, ce que la charrue est au laboureur, ce que le fusil est au soldat. C'est le moyen, le moyen nécessaire; et c'est parce que nous le savons que nous voulons donner au Saint-Père ce sans quoi il ne pourrait suffisamment exercer son auguste ministère.

Les impies répètent sur tous les tons que le Denier de Saint-Pierre est une duperie, que nous nous prions pour « entretenir le luxe scandaleux des Cardinaux et de la Cour Romaine, pour soutenir des abus, etc., etc. » Laissons-les dire. Ils font leur métier; remplissons notre devoir.

Singulier luxe, en vérité, que celui de cette Cour pontificale, si vertueuse, si austère, et pourtant si calomniée! Je l'ai vue de près pendant quatre ans consécutifs; j'ai vu les sièges de bois uni des appartements

du Pape; j'ai eu l'honneur de vivre dans l'intimité d'un grand nombre de ces Cardinaux, de ces Prélats que l'on vilipende avec tant de légèreté, et j'ai été profondément touché du contraste de leur vie privée avec la pompe des cérémonies sacrées qui relèvent si haut la majesté de l'Église et du Saint-Siège. J'affirme devant DIEU qu'il est impossible de trouver une Cour plus édifiante, une réunion d'hommes de mœurs plus pures, d'habitudes plus simples et plus modestes, de vie mieux réglée, et en même temps d'un esprit plus distingué, de manières plus affables et plus courtoises, de vertus plus réelles.

Le Clergé romain, aussi bien que le Pape, est habitué à se contenter de peu; mais encore ce peu est-il nécessaire pour lui permettre de continuer à remplir ses fonctions et pour donner à ses Prélats et à ses chefs les moyens de paraître honorablement.

Sans nous préoccuper des murmures pharisaïques des ennemis de la Religion, aidons le Saint-Siège de tout notre pouvoir, et soyons assurés que jamais aumône ne sera plus agréable à Notre-Seigneur que ce Denier de Saint-Pierre déposé par notre foi aux pieds du Souverain-Pontife.

V

En quel sens et en quelle mesure nous sommes obligés de contribuer au Denier de Saint-Pierre.

C'est une obligation de piété filiale et de charité catholique; rien autre chose. Le Denier de Saint-Pierre

n'est pas un impôt, une dîme, une redevance strictement obligatoire. On peut, sans commettre un péché, ne pas joindre son offrande à celle des autres fidèles. Mais il est bien certain qu'un vrai catholique ne refusera jamais de répondre à l'appel de son Évêque, de son Curé, lui demandant de venir au secours du Père commun des fidèles.

Nous sommes obligés de secourir le Pape dans ses besoins, comme des enfants sont obligés de donner à leur père ce qu'il lui faut pour vivre, et pour vivre selon son rang. S'ils ont le cœur bien placé, s'aviseront-ils de calculer froidement et de murmurer contre le pauvre vieillard qui leur tend les bras ? Enfants de l'Église, membres de la grande famille chrétienne, donnons avec amour à notre Très-Saint PÈRE ! Si nous avons beaucoup, si nous sommes riches, donnons beaucoup, donnons plus qu'aux autres Œuvres de charité ; car celle-ci est la première de toutes : si nous avons peu, donnons peu ; DIEU contemple avec amour l'obole de la veuve ; il a promis dans son Évangile une céleste récompense à celui qui donne un verre d'eau à l'un de ses frères : que ne devra pas attendre de la divine munificence le généreux chrétien qui, de tout son cœur, aura assisté le Grand-Prêtre de la Religion, le premier de tous les fidèles du CHRIST, le Vicaire et le représentant du Fils de DIEU sur la terre ?

Je dis que cette œuvre est la première de toutes : la liberté de l'Église entière repose, en effet, sur la liberté de la Papauté ; or, cette liberté serait ébranlée jusque dans ses fondements si le Pape venait à perdre son indépendance temporelle. Ce serait un coup qui

atteindrait toutes les âmes, tous les catholiques et l'Église tout entière.

VI

Amour et dévouement dus au Pape.

On ne peut être chrétien sans aimer le Pape, sans lui être dévoué du fond du cœur. Le Pape est le représentant visible de JÉSUS-CHRIST, notre Seigneur, notre DIEU, notre Maître unique et éternel. Si nous aimons JÉSUS, si nous aimons DIEU d'un véritable amour, nous aimerons nécessairement son Envoyé, son Vicaire, qu'il nous donne de sa propre main, pour être en son nom le père de nos âmes et le dispensateur suprême de la miséricorde divine et du salut. Nous devons aimer le Pape du même amour dont nous aimons Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. On ne peut aimer l'un sans l'autre, et nous pouvons juger par notre dévouement au Pape du degré d'amour que nous avons pour JÉSUS, Chef invisible et céleste de l'Église.

De même qu'on ne peut être chrétien sans avoir de la *dévotion* (c'est à dire un amour dévoué) envers la très-sainte Vierge MARIE, parce qu'elle est la Mère du Seigneur : de même on ne peut être chrétien sans avoir un amour dévoué envers le Pape, parce qu'il est le Vicaire de JÉSUS-CHRIST. C'est en réalité de la dévotion que nous devons avoir pour le Souverain-Pontife.

Mais cet amour, ce dévouement religieux, quand se

On n'en finirait pas si l'on voulait tout dire. Les grandes familles n'ont pas été moins généreuses. Une riche et jeune duchesse a porté au Nonce Apostolique une somme de 100,000 fr., regrettant de ne pouvoir donner davantage. — Une autre dame, après avoir offert, dès le début de la collecte, une somme considérable, met de côté chaque mois ce qu'elle nomme sa « dette catholique. » — Combien ont vendu leurs diamants, leurs bijoux précieux, pour augmenter le montant de leur offrande !

Un jeune prince romain, de la famille des Bonaparte, a fait plus encore : il a offert au Souverain-Pontife tous ses biens, ne gardant qu'une modeste villa aux portes de Rome.

Ainsi ont fait ces catholiques véritables, dignes du nom de fidèles. Si leur exemple avait été suivi, de cruelles angoisses eussent été épargnées au Saint-Père et à l'Église, et nous serions tous en sécurité pour l'avenir. Désormais du moins, faisons tous notre devoir ; donnons et faisons donner ; frappons à toutes les portes, à tous les cœurs ; surtout intéressons le pauvre peuple à cette grande Œuvre catholique. Les grands fleuves se forment de gouttes d'eau : ainsi fait le Denier de Saint-Pierre.

Chers pauvres, humbles habitants des chaumières, pauvres petits enfants, ouvriers et ouvrières, vous tous qui n'avez en ce monde que la richesse cachée de la foi et du cœur, accueillez avec joie le Denier de Saint-Pierre, et donnez votre petite offrande avec un grand amour !

CONCLUSION PRATIQUE.

Parmi les différentes formes que le zèle a imaginées pour recueillir les aumônes du Denier de Saint-Pierre, nous en signalerons deux qui se complètent l'une l'autre.

La première, qui est formellement autorisée par le gouvernement, consiste à remettre son offrande au Curé de sa paroisse, soit en particulier, soit aux quêtes publiques ordonnées à cet effet dans toutes les églises. Une ou deux fois par an, l'Évêque du diocèse réunit ces diverses aumônes et en dépose le produit aux pieds du Saint-Père.

La seconde, qui a l'avantage d'assurer des ressources régulières, et que beaucoup de nos vénérables Évêques ont approuvée déjà dans leurs diocèses respectifs, consiste à s'organiser par *dizaines*, puis par *centaines*, comme pour la *Propagation de la foi*. Chaque associé s'engage à verser *un franc par an*, entre les mains de son chef de dizaine, lequel à son tour verse sa collecte entre les mains de son centenier, lequel enfin remet sa centaine à un collecteur général. La réunion des collecteurs généraux forme, dans chaque diocèse, le Conseil de l'Œuvre, et l'un d'entre eux, nommé *Trésorier Général*, centralise toutes les offrandes et les verse entre les mains de l'Évêque. — Il est inutile de faire remarquer que cette *organisation* du Denier de

Saint-Pierre, loin de nuire aux quêtes ordonnées par les Évêques dans les paroisses, ne fait que les compléter et leur donner plus d'importance.

On a calculé que si *tous* les catholiques donnaient chacun *quinze centimes* par an, cela ferait précisément les trente millions dont le Pape a besoin. Comme il y a malheureusement beaucoup de catholiques indifférents, qui ne comprennent pas l'urgence de cette grande Œuvre et ne lui donnent rien, il faut que les autres, les bons et les fidèles, suppléent à cette coupable abstention en donnant un peu plus.

Afin de donner plus abondamment et plus commodément au Denier de Saint-Pierre, nous devrions tous suivre l'exemple d'un certain nombre de familles qui, *chaque mois*, mettent de côté ce qu'il leur a été possible d'économiser. A la fin de l'année, ces petites sommes réunies sans peine forment une belle aumône.

Bienheureux le chrétien qui saura comprendre ces pages et qui donnera l'*aumône sainte* pour l'amour de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST!